

<https://philosophie.ac-normandie.fr/spip.php?article594>



Philosophie

Ressources philosophiques pour l'approfondissement de la liberté d'expression

- Sur le métier d'enseignant - Les valeurs de la république -

Publication date: mardi 19 avril 2022

Copyright © Philosophie - Espace pédagogique académique - Tous droits
réservés

Ces ressources intéressent non seulement l'enseignement de la Philosophie, mais aussi celui d'Éducation morale et civique (EMC) ainsi que d'Humanités, Lettres & Philosophie (HLP).

Sommaire

- [Religion et fanatisme](#)
- [Liberté de conscience, tolérance et laïcité](#)
- [Insolence, irrévérence, humour et courage de la vérité](#)
- [Quelques indications bibliographiques](#)

Chers collègues,

Le ministère propose une série de *ressources* pour le traitement des questions liées aux **libertés fondamentales** et aux **fondements de la République**. Il s'agit de 16 textes ou documents présentés et commentés mais également de plus amples ressources pour l'**enseignement moral et civique** :

- https://cache.media.eduscol.education.fr/file/021120/86/8/2_novembre_2020_documents_commentes_college-lycee_1343868.pdf
- <https://eduscol.education.fr/cid154946/2-novembre-hommage-m-samuel-paty-unite-autour-des-valeurs-de-la-republique.html>

Le **traitement de certaines notions du programme** peut être également l'occasion d'approfondir ces questions.

C'est la raison pour laquelle, en complément et pour un travail à plus long cours, vous trouverez ci-dessous **quelques indications de traitements possibles** de ces sujets en lien avec l'étude en classe de : la **religion**, l'**Etat**, le **devoir** et la **liberté**, la **rencontre des cultures**, notamment.

Elles ne sont naturellement ni impératives ni exhaustives.

F. Lelièvre,
IA-IPR de Philosophie,
Le 1er novembre 2020.

Religion et fanatisme.

La lecture de **Voltaire** est redevenue d'actualité et notamment l'article « **fanatisme** » du *Dictionnaire philosophique* :

<https://actualites.ecoledeslettres.fr/education/fanatisme-article-du-dictionnaire-philosophique-portatif-de-voltaire-1764/>

Celui-ci se termine par ces mots et par **une distinction tout à fait bienvenue pour nos élèves** :

Les sectes des philosophes étaient non seulement exemptes de cette peste, mais elles en étaient le remède ; car l'effet de la philosophie est de rendre l'âme tranquille, et le fanatisme est incompatible avec la tranquillité. Si notre sainte religion a été si souvent corrompue par cette fureur infernale, c'est à la folie des hommes qu'il faut s'en prendre.

Comme nous le voyons hélas, par-delà l'ironie voltairienne, **cette folie meurtrière peut toucher toutes les religions** et même celles qui, en apparence, peuvent nous paraître les plus inoffensives. Si « *le fanatique est celui qui soutient sa folie par le meurtre* », la relation si frappante et parfaitement d'actualité entre religion et violence demande à être approfondie et sera certainement questionnée.

Comme vous le savez, cette relation est au centre des travaux de **René Girard** et notamment de son livre si stimulant : *La violence et le sacré* :

La moindre violence peut entraîner une escalade cataclysmique. Même si cette vérité, sans être aucunement périmée, est devenue malaisément visible, au moins dans notre vie quotidienne, nous savons tous que le spectacle de la violence a quelque chose de contagieux. Il est presque impossible, parfois, de se soustraire à cette contagion. A l'égard de la violence, l'intolérance peut se révéler aussi fatale, en fin de compte, que la tolérance. Quand la violence devient manifeste, il y a des hommes qui se donnent à elle, avec enthousiasme même : il y en a d'autres qui s'opposent à ses progrès ; mais ce sont eux, souvent, qui lui permettent de triompher. Aucune règle n'est universellement valable, aucun principe ne finit par résister. [...] Le sacré, c'est tout ce qui maîtrise l'homme d'autant plus sûrement que l'homme se croit capable de le maîtriser » [1].

Ce rappel est un **appel à la prudence**. Il est utile mais il touche **une propriété contenue dans l'objet même** qu'il s'agit d'étudier.

Pas plus que la république, l'école « *ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte* ». Suivant « *les lois et les coutumes de notre pays* », **la discrétion doit être ici de rigueur dès qu'il s'agit d'engagement, de confession religieuse ou d'hostilité à son égard**. C'est là une manière de **protéger vos élèves** et de leur faire respecter l'impératif d'**égalité de traitement** et d'**égards réciproques** pour l'expression de leurs convictions. Cependant **la religion, les rapports de la foi, de la croyance, de la pratique religieuse, des rites et de l'intelligence, le statut et le sens de textes tenus pour sacrés ne peuvent absolument pas être considérés comme extérieurs à notre discipline**, d'autant que celle-ci a l'interrogation métaphysique pour vocation. Il suffit ici d'évoquer *les Lois*, le *Traité Théologico-politique*, les *Formes élémentaires de la vie religieuse*, *la Pesanteur et la Grâce*, les *Deux sources* ou *l'Avenir d'une illusion*, pour prendre les travaux d'auteurs de notre programme.

Pour apporter à ce traitement la fermeté mais aussi la sérénité que Voltaire considérerait comme l'effet bienfaisant de la réflexion philosophique, c'est-à-dire du savoir critique, le conseil serait de **se garder de la tentation du dogmatisme**. Les allégations touchant la « vraie religion », le « seul Dieu », les : « c'est l'islam, il n'est pas compatible avec la République » ou les : « cela n'a rien à voir avec l'islam » ne peuvent émaner que des croyants ou de propagandistes. Ils ne concernent pas le savant, l'historien, la philosophie et celui qui l'enseigne. Ils sont certainement caractéristiques du discours des « idéologues du religieux » et autres propagandistes de tous bords dont l'objectif est d'abord de s'assurer des positions de pouvoir et de désigner un ennemi. Ils manquent le véritable sens de la religion qui est un **effort intérieur** et une **réalité sociale, diverse** comme les temps, les lieux et les

sociétés.

A l'inverse de l'approche confessionnelle, il peut être utile de rappeler le caractère toujours analytique et de notre discours condamné à rester partiel et relatif. Nous ne saurions trop vous recommander de vous garder de la prétention « encyclopédique » ou de la posture « œcuménique ». Il est inutile de nier l'existence de lignes de failles et de conflits qui travaillent toutes les religions et qui n'épargnent pas la recherche scientifique ni la médecine.

S'agissant de l'islam, à la fois civilisation, religion et dorénavant dans certains groupes, instrument de mort et de désolation, le propos d'un très bon connaisseur peut servir de point de repère, il s'agit de **Jacques Berque** qui écrivait :

L'islam a souffert de trop de proximité et peut-être de trop de complicité avec la civilisation méditerranéenne. Ce fut pour lui un grand malheur. C'est le cousin méconnu, c'est le frère rejeté et qui se sent tel, c'est vraiment l'éternel dénié, l'éternel proscrit, l'éternel accusé, l'éternel suspect.

Nous voyons bien comment les **propagandistes** instrumentalisent cette **posture victimaire** et comment la tourmente présente renvoie notre pays à son **histoire**, à celle de son industrie, à la répartition des populations sur son territoire et à un contexte géopolitique qui dépasse largement l'Hexagone.

Ces questions concernent plutôt un enseignement de sciences politiques, cependant, en tant qu'enseignants de philosophie, nous sommes plus directement interpellés, dans notre responsabilité d'éducateurs, par **la séduction que le discours radical peut exercer sur certains de nos élèves** et par l'épouvante et la **peur** que suscitent les assassinats. Se posent naturellement aussi des questions vivres ayant trait à l'**identité collective et personnelle**.

Une ressource philosophique opportune peut nous être proposée par le travail de notre collègue **Jacob Rogozinski** intitulé *Djihadisme, Le retour du sacrifice* [2]. Sans doute une des contributions philosophiques les plus stimulantes à notre disposition et d'autant plus utile qu'elle contient une large **bibliographie** sur ces questions (radicalisation, rapport du religieux et du politique, dimension messianique et apocalyptique). Ci-dessous quelques liens concernant ce travail :

http://www.pileface.com/sollers/spip.php?page=imprime&id_article=1911

https://www.facebook.com/151446978204/videos/10155860040013205/?comment_id=10155861965478205.

Dans la ligne d'une interrogation qui se revendique de Freud et de Foucault et en lien avec notre fil conducteur indiqué plus haut : religion, violence et fanatisme, s'inspirant fortement de Girard, l'auteur soutient que :

Le dispositif religieux **contient** la violence à tous les sens du mot : il tente de l'endiguer, il l'absorbe pour mieux lui résister mais en l'absorbant, il la garde en lui, prête à ressurgir lorsque ses défenses défontent. Aussi « les religions ne sont-elles pas, comme telles, violentes mais tentent au contraire de protéger les hommes contre leur violence meurtrière en la sublimant dans des symboles, des rites qui les régulent et les apaisent. [3]

Rappeler que **comme les deux autres monothéismes**, le **Coran** est structuré par le « **tu ne tueras point** » et par **la remémoration du sacrifice – interdit – d'Abraham**, n'est sans doute pas inutile. Cela rend d'autant plus paradoxal et inquiétant le **retour d'une cruauté archaïque**, précisément au nom d'Allah.

Vous trouverez également des éléments de présentation intéressants en ligne mais également dans la conférence en ligne de notre collègue sociologue **Camille Tarot**, *Actualité de la religion* [4], qui est un véritable instrument de recherche et d'étude.

[\[http://demosthene.asso.fr/wp-content/uploads/2015/09/conf-de-C-Tarot-mai-2015.pdf\]](http://demosthene.asso.fr/wp-content/uploads/2015/09/conf-de-C-Tarot-mai-2015.pdf)

Liberté de conscience, tolérance et laïcité.

Comme vous le savez, **le problème posé par la pluralité des cultures rapportée à l'unité du genre humain est une des questions les plus difficiles de la philosophie contemporaine**. **Paul Ricœur**, qui vient d'être introduit dans la liste de nos auteurs, a proposé une réflexion intitulée : « *Tolérance, intolérance, intolérable* » que je me permets de vous signaler [5].

Dans un autre article portant sur le couple « *Ethique et morale* », Ricœur relie la **situation critique** que vivent nos sociétés industrielles avancées à la rencontre de **références culturelles fondamentales** mais **discordantes**. Des **conflits entre des normes** à prétention absolue mais profondément divergentes peuvent donner lieu non seulement à des engagements fanatiques mais, en un même individu, comme nous le voyons aussi, à une profonde et périlleuse désorientation. Il en résulte des déchirements profonds et des violences tragiques au sein d'une même nation.

La réflexion autour de la portée et du sens des « **droits de l'homme** » et de sa compréhension au sein des différentes aires culturelles qui communiquent dorénavant sur la scène du monde en est un bon exemple. Caricaturer le prophète, rire des choses sacrées, brocarder tel ou tel comportement constituent-ils un droit inaliénable ? S'agit-il et quand d'une offense et d'une forme intolérable de discrimination ? Cela témoigne-t-il d'une absence de respect ?

Appliquée à la lettre la règle d'universalisation crée des situations conflictuelles du fait que la prétention *universaliste*, interprétée par une certaine tradition qui ne s'avoue pas, se heurte au particularisme solidaire des contextes historiques et communautaires d'effectuation de ces mêmes règles. Nous sommes les témoins et souvent les acteurs, en Europe occidentale, de tels conflits où s'affrontent la morale des droits de l'homme et l'apologie des différences culturelles. Ce que nous ne voyons pas, c'est que la prétention d'universalisme attachée à notre profession des droits de l'homme est elle-même entachée de particularisme en raison de la longue cohabitation entre ces droits et les cultures européennes et occidentales où ils ont été pour la première fois formulés. Cela ne veut pas dire que d'authentiques universaux ne soient pas mêlés à cette prétention ; mais c'est seulement une longue discussion entre les cultures – discussion à peine commencée – qui fera paraître ce qui mérite vraiment d'être appelé 'universel'. [6]

Ricoeur rappelle également que la **question cruciale** est alors celle de savoir **s'il y a ou non de l'intolérable et en quoi il consiste**. Comment le distinguer de « l'objet de notre **intolérance**, c'est-à-dire de la violence de notre conviction » ? Pourquoi certaines choses ne doivent absolument pas et en aucun cas être acceptées ? Pour Ricœur

ce qui ne doit absolument pas être toléré, c'est l'atteinte à la personne d'autrui et à sa liberté d'expression. C'est « **le refus de présumer la liberté d'adhésion dans la croyance adverse** ». Ceci peut permettre de mieux comprendre pourquoi ni l'insolence, la provocation, ni l'accusation de blasphème ou de prétendue hérésie ne peuvent et en aucun cas justifier une quelconque violence et une atteinte à la vie d'une personne.

Aussi conformément à ce principe fondamental, s'agissant de l'islamisme, comme l'écrit par exemple **Claude Habib** :

Mépris des femmes, haine des juifs, refus de l'apostasie forment, dans nos sociétés, le triptyque de l'intolérable : c'est ce sur quoi il est toujours coupable de fléchir, que le fléchissement soit personnel ou qu'il soit institutionnel » [7].

Ce point s'avère, comme vous le savez crucial. Pour cerner le caractère axial de la proclamation de la « liberté de conscience » dans le dispositif juridique et constitutionnel qui fonde et encadre la laïcité, il est sans doute important d'y insister. Et la connaissance de la lettre des textes juridiques est certainement d'un grand secours pour tous et notamment pour nos élèves. La **loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat** pose en son **article 1** :

La République **assure** la **liberté de conscience**.

De même, pour expliciter le sens de la notion de laïcité, l'**article premier** de la **Constitution de 1958** précise :

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure **l'égalité** devant la loi de tous les citoyens **sans distinction d'origine, de race ou de religion**. Elle respecte **toutes** les croyances ».

La **liberté de conscience** présuppose le **droit de n'avoir aucune religion**. Elle a toujours été utilisée pour pouvoir parler contre les religions, ou s'opposer à des paroles d'autorité en leur sein. Cette notion peut être l'objet d'une étude spécifique à l'occasion d'un travail sur "la conscience" ou sur "le devoir".

Dans son étude très complète et précise sur cette notion [8], le spécialiste de l'islam sunnite **Dominique Avon** montre comment **la notion explicite et ferme de la liberté de conscience n'est apparue que très progressivement** en Europe à la Renaissance **en se détachant de la seule liberté religieuse** et à partir de la **promotion de l'individu**. « *Car la liberté religieuse a nécessairement une dimension collective – on ne fait pas religion tout seul –, alors que la liberté de conscience est personnelle* ». Sa première formulation rigoureuse peut être retrouvée sous la plume du juriste français protestant, **Jean de Barbeyrac** [1674-1744], lorsque celui-ci écrit en 1713 :

Aucun homme mortel peut-il -dominer sur la conscience d'un autre ?

La liberté de conscience défend la **pleine autonomie** de l'**individu** ; elle le distingue et l'**affranchit** de son intégration à un groupe ou de son allégeance à une communauté. Elle figure à l'**article 18** de la **Déclaration universelle des droits de l'homme** adoptée aux Nations Unies en 1948 :

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Fort discutée en particulier dans les pays musulmans mais pas seulement, elle constitue certainement le **point d'Archimède de la liberté individuelle**. Elle est sans doute le talon d'Achille de tous ceux, communautariens ou conservateurs, qui posent que l'individu n'est rien hors de son intégration à une communauté, une famille, une religion, une nation.

Insolence, irrévérence, humour et courage de la vérité.

La **liberté de conscience** trouve sa première manifestation, mais non sa formulation expresse, dans le **procès de Socrate** qui se défend au nom d'une liberté intérieure lors d'un procès intenté, déjà, pour impiété. Une ressource utile et un éclairage opportun peut être trouvé dans le dernier **Foucault** et le « **courage de la vérité** ». La « **parrhèsia** » a été traduite en latin par « **libertas** ». En effet, elle peut se manifester par l'effronterie d'un Diogène, la franchise d'un Epictète face au tyran, la résistance d'un Cavaillès, les dessins enfin de Charb et de Cabu. Notre collègue **Jérôme Laurent** le rappelle dans un bel article intitulé « **Dire ce que l'on pense : la parrhèsia chez Michel Foucault** ». Il a bien voulu mettre à votre disposition. Il vous est d'abord destiné plutôt naturellement qu'à vos élèves (cliquer sur le lien) :

<https://philosophie.ac-normandie.fr/spip.php?article593>

Il y a certainement beaucoup de ressources disciplinaires pour permettre à ceux-ci de profiter du fruit de cette analyse. S'agissant du **rire libérateur et irrévérencieux**, vous pouvez naturellement penser, parmi tant d'autres ressources, au *Nom de la Rose* d'Umberto Eco et à la place que l'auteur accord au traité perdu d'Aristote sur la comédie ou bien au *Livre du rire et de l'oubli* de Kundera. Et vous noterez que l'un a été écrit pendant les « années de plomb » et les attentats épouvantables qui secouaient alors l'Italie, et, l'autre, au sein d'un régime qui ne supportait pas le rire. Cependant, me souvenant que beaucoup de caricatures de Charlie insupportables aux mollahs, à ce père de famille et à ces autres gardiens des bonnes mœurs concernaient fondamentalement le **sexe**, le **corps découvert** et la **jubilation du plaisir** - l'esprit joyeux et libertaire de 68 - je préfère, pour finir, en appeler à un autre totem de ce temps-là, dont on dit qu'à présent la science l'aurait définitivement réfuté.

Dans un court article de 1927, apostille à son *Mot d'esprit et les manifestations de l'inconscient*, **Freud**, cet autre grand maître de l'ironie et de l'humour noir, développe ce trait d'esprit autour duquel tourne tout l'article :

Un « délinquant, mené à la potence un lundi s'écrie : la semaine commence bien !

Mais **pourquoi ne peut-on s'empêcher de sourire** ? Et en quoi, ici, l'intelligence permet-elle de supporter le

tragique d'une situation, à tous les sens du terme, désespérée ?

L'humour a non seulement quelque chose de libérateur, analogue en cela à l'esprit et au comique, mais encore quelque chose de sublime et d'élevé, traits qui ne se retrouvent pas dans ces deux autres modes d'acquisition du plaisir par une activité intellectuelle.

Le sublime tient évidemment au triomphe du narcissisme, à l'invulnérabilité du moi qui s'affirme victorieusement. Le moi se refuse à se laisser entamer, à se laisser imposer la souffrance par les réalités extérieures, il se refuse à admettre que les traumatismes du monde extérieur puissent le toucher ; bien plus, il fait voir qu'ils peuvent même lui devenir occasions de plaisir. Ce dernier trait est la caractéristique essentielle de l'humour.

Supposons que le criminel mené un lundi à la potence ait dit : « Cela m'est égal, qu'est-ce que ça peut faire qu'un type comme moi soit pendu, le monde n'en continuera pas moins à tourner » - il nous faudrait avouer que ce propos eût manifesté la même domination grandiose de la situation réelle, qu'il eût été sage et pertinent, mais nous n'y saurions trouver la moindre trace d'humour ; bien plus, il repose sur une appréciation de la réalité qui est en contradiction absolue avec celle qu'en aurait l'humour. L'humour ne se résigne pas, il défie, il implique non seulement le triomphe du moi, mais encore du principe du plaisir qui trouve ainsi moyen de s'affirmer en dépit de réalités extérieures défavorables. [...]

Il est exact de dire que le plaisir humoristique n'atteint jamais au degré où parvient le plaisir du comique ou de l'esprit, qu'il ne se manifeste jamais par des éclats de rire ; il est également exact que le surmoi, lorsqu'il provoque l'attitude humoristique, écarte au fond la réalité et sert une illusion. Cependant nous attribuons à cet assez faible plaisir - sans trop savoir pourquoi - un caractère de haute valeur, nous le ressentons comme particulièrement apte à nous libérer et à nous exalter.

La plaisanterie que fait l'humour n'en est d'ailleurs pas l'élément essentiel, elle n'a que la valeur d'une épreuve ; le principal est l'intention que sert l'humour, qu'il s'exerce aux dépens de soi-même ou d'autrui. L'humour semble dire :

"Regarde ! voilà le monde qui te semble si dangereux ! Un jeu d'enfant ! le mieux est donc de plaisanter !"

Mais Freud conclut :

Tous les hommes ne sont pas également capables d'adopter l'attitude humoristique ; c'est là un don rare et précieux, et à beaucoup manque jusqu'à la faculté de jouir du plaisir humoristique qu'on leur offre. [9]

Utile rappel sans doute de la limite de l'humour. Il ne peut se pratiquer ni se comprendre, selon un mot fameux, avec n'importe qui ni n'importe comment. Il est fait de mille nuances et tient à ce « *je ne sais quoi* » sur lequel Balthazar Gracian et Vladimir Jankélévitch ont écrit de si belles pages. La surdité de certains hommes tient-elle à une déficience ou à un refus ? Est-elle rédhitoire ou s'agit-il de d'un refus concerté, d'une fragilité et d'une profonde inquiétude devant cette liberté suprême que procure le rire ? Tel est pourtant le sens du fameux « *rire des Dieux* » dans Homère. Naguère le « fou du roi » devait ramener, grâce à lui, le Prince à sa simple humanité. Ceci échoie dorénavant aux humoristes souvent à leurs risques et périls. Et malheur à qui ose parler de corde dans la maison du pendu ou faire remarquer que « le roi est nu » ! C'est pourtant le legs d'Aristophane, de Rabelais ou de Molière. Le sens de l'humour est précieux et, enfoui, malgré tout, en chacun de nous ; il faut travailler à l'éveiller. Pour le plus grand bien et le profit de tous.

Quelques indications bibliographiques

Pour une première approche et un approfondissement philosophique de l'islam et de l'exégèse contemporaine.

M. A. AMIR-MOEZZI, *Le coran silencieux et le coran parlant*, CNRS Editions, Paris, 2011, sous la direction de : Dictionnaire du Coran, Robert Laffont, Paris 2007.

Souâd AYADA, *L'islam des théophanies, Une religion à l'épreuve de l'art*, CNRS Editions, Paris 2010.

Jean BOLLACK, Christian JAMBET, Abdelwahab MEDDEB, *La conférence de Ratisbonne, Enjeux et controverses*, Bayard, Paris 2017. Controverse célèbre en son temps et fort intéressante.

Rémi BRAGUE, *Sur la religion et La controverse, dialogue sur l'islam* (avec Souleymane Bachir DIAGNE), Les essais, Stock, Paris, 2018 et 2019.

Abdelwahab MEDDEB, *La maladie de l'islam et Sortir de la malédiction*, Paris, Le Seuil. Pour une première approche mais très précieuse et incisive.

Pour des éléments plus historiques l'on peut consulter : **Bernard LEWIS**, *Islam*, Quarto, Gallimard, Paris, 2005, notamment : *Islam et démocratie, Le retour de l'islam, Que s'est-il passé ?, L'islam, l'Occident et la modernité*, ou encore *Les Assassins, Terrorisme et politique dans l'islam médiéval*, Les Belles lettres, Paris, 2019.

[1] René GIRARD, « La violence et le sacré », dans *De la violence à la divinité*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2007 p. 332.

[2] Paris, Desclée de Brouwer, 2017, p. 232, 233.

[3] Rogozinski, *Djihadisme, Le retour du sacrifice*, p. 232-3.

[4] Camille TAROT, *Actualité de la religion, introduction critique aux sciences sociales de la religion*, Paris, Editions le bord de l'eau, 2019.

[5] Paul RICOEUR, *Lectures 1, Autour du politique*, Paris, Seuil, 1991, p. 293.

[6] RICOEUR, Id. p. 266.

[7] Claude HABIB, *Comment peut-on être tolérant ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2019, p. 15.

[8] Dominique AVON, *La liberté de conscience, histoire d'une notion et d'un droit*, Presses universitaires de Rennes, 2020.

[9] En annexe de : classiques.ugac.ca/classiques/freud_sigmund/le_mot_d_esprit/le_mot_d_esprit.html